

Question 10-2/2: Télécommunications pour les zones rurales et isolées

1 Exposé de la situation

Les Membres de l'UIT, et plus particulièrement les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA), ont grand besoin d'informations et doivent examiner les moyens de résoudre le problème de l'accès aux services de télécommunication dans les zones rurales et isolées.

Dans la Déclaration de principes de Genève, il est souligné que "l'infrastructure est le fondement essentiel d'une société de l'information inclusive" (cf. principe 2). Par ailleurs, le premier objectif fixé dans le Plan d'action de Genève est de "connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaires". A cet égard, la mise en place d'une infrastructure d'accès partagée reposant notamment sur des télécentres communautaires polyvalents (TCP), des bureaux d'appel publics et des centres d'accès communautaires est souvent la première étape du processus menant à la réalisation de l'objectif d'un accès individuel aux télécommunications.

Les décisions pouvant influencer sur l'examen, puis le choix, de telle ou telle technique ou solution pour la fourniture de services de télécommunication peuvent dépendre, entre autres, des éléments suivants:

- a) L'existence d'un grand nombre croissant de techniques offrant des fonctionnalités améliorées à des coûts qui baissent progressivement.
- b) L'expérience acquise dans de nombreuses régions du monde en matière de conception, de mise en oeuvre et de perfectionnement de grands programmes de télécommunication en zone rurale, au fur et à mesure qu'un nombre croissant de pays réagissent à des situations bien spécifiques et à la demande interne en appliquant les "meilleures pratiques" décrites dans les travaux de l'UIT-D.
- c) L'influence d'un certain nombre de facteurs, notamment socioculturels, sur l'élaboration de méthodes très diverses et souvent créatives pour répondre à la demande de services de télécommunication des habitants des zones rurales et isolées des pays en développement et des PMA.
- d) Les progrès réguliers réalisés dans le domaine du développement et de la gestion des ressources humaines, questions fondamentales pour la mise en place d'une infrastructure de télécommunication durable.

2 Question à étudier

Diverses questions retiendront l'attention des Membres au cours des quatre années de la période d'études. Il est proposé d'adopter comme thème d'étude principal l'éventail et le champ d'application des techniques et solutions appelées à jouer un rôle important dans la fourniture de services de télécommunication dans les zones rurales et isolées. Il est proposé par ailleurs de réaliser les études par phases successives, couvrant comme indiqué ci-après les quatre années de la période, sur la base des thèmes proposés:

- Phase 1 – Cerner l'éventail complet des techniques et solutions potentielles, susceptibles d'influer sensiblement sur la fourniture de services de télécommunication dans les zones rurales et isolées, en considérant tout particulièrement les moyens utilisant les technologies les plus récentes conçues pour réduire les coûts d'équipement et les dépenses d'exploitation.
- Phase 2 – Examiner les modalités selon lesquelles ces techniques peuvent être utilisées pour assurer au mieux les divers services et applications dont ont besoin les communautés

rurales et isolées, en les adaptant aux besoins des utilisateurs et établir un rapport sur ces modalités.

- Phase 3 – Evaluer la viabilité ou la durabilité commerciale probable des techniques et solutions retenues au cours des phases ci-dessus.
- Phase 4 – Rendre compte d'une série d'études de cas montrant clairement comment l'utilisation de diverses options utilisant les nouvelles techniques conçues pour offrir des solutions peu onéreuses aussi bien en ce qui concerne les dépenses d'équipement que les frais d'exploitation et pour renforcer la participation des communautés, permet d'optimiser les avantages offerts par l'infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et isolées.

Tout au long de cette série d'études, les travaux engagés en réponse à d'autres Questions traitées par l'UIT-D, et en particulier la coordination étroite avec les activités pertinentes au titre des différentes Questions, notamment les Questions 18-1/2, 20-2/2 mais aussi les Questions 7-2/2 et 18-1/1 (Commission d'études 1), seront extrêmement utiles. De la même façon, ces études doivent tenir compte des cas concernant les communautés autochtones, les zones isolées ou mal desservies, les petits Etats insulaires et mettre en lumière leurs besoins particuliers ainsi que d'autres situations particulières qui devraient être prises en considération lors de la mise en place de communications dans ces zones.

3 Résultats attendus

Les études devront déboucher sur un rapport rendant compte des travaux relatifs à chaque phase décrite plus haut, et sur une ou plusieurs Recommandations, en temps utile, pendant ou à la fin de la période d'études.

4 Echéance

Les résultats seront communiqués annuellement. Les résultats de la première année, après analyse et évaluation, serviront à actualiser le plan d'activité pour l'année suivante, etc.

5 Auteurs de la proposition

A l'origine, cette Question a été approuvée par la CMDT-94, puis elle a été révisée par les CMDT de 1998, 2002 et 2006.

6 Origine des contributions

Des contributions sont attendues des Etats Membres et des Membres des Secteurs - aussi sous forme d'éléments dégagés des programmes pertinents du BDT - notamment de ceux qui ont mis en oeuvre avec succès des programmes de télécommunication dans des zones rurales et isolées. Avec ces contributions, les responsables des travaux sur la Question pourront formuler les conclusions, les recommandations et les résultats les plus appropriés.

7 Destinataires des résultats

Destinataires de l'étude	Pays développés	Pays en développement	Pays les moins avancés (PMA)
Décideurs en matière de télécommunication	Oui	Oui	Oui
Régulateurs des télécommunications	Oui	Oui	Oui
Fournisseurs de services/opérateurs	Oui	Oui	Oui
Constructeurs	Oui	Oui	Oui

a) Destinataires de l'étude

Selon la nature des résultats, les principaux utilisateurs seront les cadres moyens à supérieurs du personnel des opérateurs et des régulateurs des pays en développement et des pays les moins avancés.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

A déterminer pendant la période d'études.

8 Méthodes proposées pour traiter cette Question

Dans le cadre de la Commission d'études 2.

9 Coordination

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devra prévoir une coordination avec:

- les responsables du BDT concernés;
- les coordonnateurs des différentes activités déployées dans le cadre des projets du BDT;
- les organisations régionales ou scientifiques dont le domaine de compétence recouvre la teneur de cette Question.

10 Autres informations utiles

Selon les éléments dégagés au cours de l'étude de cette Question.
